

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 29 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Nathalie DURANDET, première adjointe au maire.

Date de convocation : 22 juin 2023

François NEBOUT empêché

MEMBRES PRESENTS :

Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWENANA, Mallory PEYRONAUD, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Louis-Adrien DELARUE, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Annie MARAIS, Robert LECOCQ, Christophe MONTEIRO, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS :

Annie MARAIS À Jérôme GRIMAL,
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,
Erika BONNEAU À Mallory PEYRONAUD,
Pascal BUCHEMEYER À Michel BONNEFOND,
Frédéric CROS À Sabrina BURON,
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

MEMBRES ABSENTS :

Marie-Laure DUMONT, Hassen SFAR.

Monsieur André LANDREAU a été nommé secrétaire de séance

N° 2023-055- Finances - Budget Ville - Bilan annuel des acquisitions et des cessions d'immeubles en 2022

En application de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les acquisitions et cessions d'immobilisations intervenues sur le territoire d'une commune de plus de 2.000 habitants par une personne de droit public ou de droit privé agissant dans le cadre d'une convention conclue avec elle doivent faire l'objet d'un bilan annuel présenté au conseil municipal qui en délibère. En 2022, aucune opération de vente ou de cession n'a été comptabilisée. Ce bilan est annexé au compte administratif de la Commune.

Acquisitions immobilières 2022

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie en m2	Cédant	Acquéreur	Montant
NEANT						

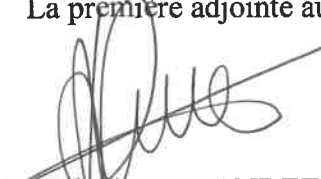
Cessions immobilières 2022

Désignation	Localisation	Références cadastrales	Superficie en m2	Cédant	Acquéreur	Montant
NEANT						

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve les acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune en 2022 comme mentionnées ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois.

Pour le maire empêché
La première adjointe au maire,



Nathalie DURANDET